
Notes sur l'autodéfinition de la critique génétique

problèmes de contraintes méthodologiques

Takayuki KAMADA

La critique génétique, avec sa conceptualisation de « l'avant-texte », a pris position dans l'espace des études littéraires depuis bientôt quatre décennies. En manifestant une forte capacité critique et méthodologique, elle y connaît un succès d'envergure — chose de plus en plus rare dans ce champ culturel —, ce qui fait d'elle aujourd'hui « une approche majeure de la littérature »¹. Pourtant, il faut reconnaître qu'elle a suivi un parcours non linéaire mais particulièrement méandreux pour en arriver au statut scientifique qu'elle revendique aujourd'hui. D'ailleurs, une approche critique, volonté de comprendre et d'éclaircir ce qui se constitue de mille manières comme texte, ne peut jamais se passer, quelle que soit son orientation méthodologique ou esthétique, de traverser une période d'apprentissage avant de s'imposer en tant que telle dans le champ de la recherche scientifique. Autre façon de dire que c'est à l'issue de nombreuses épreuves dont elle fait l'objet — méfiance, rectification, mise en cause — qu'elle parvient à obtenir droit de cité, en se découvrant une portée heuristique véritable.

Ainsi, pour cette approche littéraire, le temps des doutes est apparemment révolu. On est entré dans une phase d'applications diversifiées qui ne se limitent plus aux corpus littéraires². Cependant, il n'est pas inutile, nous semble-t-il, de réexaminer les principaux éléments de caractérisation et de délimitation qu'elle s'est donnés et redonnés au cours de son élaboration au sein du champ littéraire. Car, conçus et envisagés dans le contexte historique du moment, et notamment par rapport aux approches antagonistes et voisines, ils semblent avoir subi des contraintes brutales qui laissent encore leurs traces dans l'autodéfinition de la critique génétique.

Sans pouvoir retracer d'un bout à l'autre l'historique particulièrement complexe

1 Almuth Grésillon, *La Mise en œuvre. Itinéraires génétiques*, CNRS Éditions, 2008, p. 5.

2 Voir à ce propos les derniers numéros de la revue *Genesis*, qui montrent un élargissement de l'analyse génétique vers les sections les plus variées comme philosophie, beaux arts, architecture, etc.

de la discipline³, nous nous proposons ici de voir d'abord quelles difficultés de démarcation elle a dû rencontrer sur le plan théorique pour se constituer comme une méthode critique à part entière, principalement en double référence à l'ancienne étude de manuscrit et au structuralisme. La seconde partie de notre article examinera les effets de cette restriction sur l'exercice de la lecture qu'elle propose à ce jour. Ceci n'est pas une réflexion purement théorique, mais un essai de réexamen méthodologique inspiré notamment par le déploiement de la génétique balzacienne sur lequel nous appuyons nos travaux personnels⁴.

1. Une élaboration face aux méthodes antécédentes

Quelles sont les origines conceptuelles de la critique génétique ? Pour restituer cette dernière dans le contexte des années 1970, il convient de rappeler que c'est l'antagonisme entre la « Nouvelle critique », avatar du structuralisme en critique littéraire, et la critique académique traditionnelle que celle-là dévalorise en la qualifiant de « vieille critique », qui constituait à l'époque l'horizon le plus actif dans le domaine des études littéraires⁵. La génétique a ainsi vu le jour et élaboré ses principes méthodologiques dans un climat scientifique et culturel conditionné de fond en comble par ce débat. Almuth Grésillon signale que « les uns rapprochent [la critique génétique] de la philologie, tandis que les autres l'identifient à un structuralisme triomphant »⁶. Tout se passe comme si un parti pris était inévitable entre une critique novatrice qui entend libérer le *texte* de toutes entraves de l'auteur afin de l'envisager comme une structure signifiante en soi, et une tradition académique qui prend le signataire de l'*œuvre*, avec toutes ses données antérieures, toujours comme le gage essentiel et décisif des valeurs de celle-ci. Voyons maintenant la façon dont la génétique se propose un certain nombre de notions opérationnelles fondamentales, tour à tour dans la confrontation avec les deux postulats critiques majeurs, pour trouver une place qui soit la sienne.

1) Rapports avec l'ancienne génétique

On ne peut pas nier l'ambiguïté qu'il y a dans les rapports de la génétique avec les anciennes études de manuscrits. L'assimilation des deux disciplines se remarque par exemple, de manière fort accrue, dans la description que Jean-Yves Tadié donne du paysage de la critique littéraire du XX^e siècle. En consacrant le dernier chapitre de son ouvrage à la « critique génétique », l'auteur la situe bel et bien dans la lignée des

3 Voir Jacques Neefs, « La critique génétique : l'histoire d'une théorie », Almuth Grésillon (dir.), *De la genèse du texte littéraire. Manuscrit, texte, auteur, critique*, Tusson, Du Lérot, 1988, pp. 11–22 ; Kazuhiro Matsuzawa, *Recherches en génétique*, Nagoya Daigaku Shuppankai, 2003, pp. 96–127.

4 Voir notre ouvrage, *La Stratégie de la composition chez Balzac. Essai d'étude génétique d'Un grand homme de province à Paris*, Tokyo, Surugadai-shuppansha, 2006.

5 Voir à ce propos Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Éditions du Seuil, 1998, notamment le chapitre « l'auteur ».

6 *La Mise en œuvre*, op. cit., p. 21.

études traditionnelles de genèse, représentées notamment par Lanson et Rudler⁷.

Bien entendu, les théoriciens de la critique génétique ne manquent pas de riposter à un tel rapprochement qui risque de dévaluer — mais c'est justement là la visée centrale de bien des commentateurs — la dimension innovatrice de leur tentative. Leurs arguments, pour souligner les lignes de partage entre les deux génétiques, s'assoient essentiellement sur deux points. Premièrement, sur le plan conceptuel, la nouvelle génétique prend pour objet principal le mouvement continu de l'écriture à l'œuvre, dynamique perpétuellement rebondissante, en écartant par là même le point de vue téléologique, à l'exact opposé des études classiques de manuscrits.

D'autre part, méthodologiquement, la nouvelle génétique postule une exploration plus ou moins exhaustive du corpus délimité, constitué d'une série de documents écrits, parfois griffonnés ou éventuellement dessinés (notes, plans, scénarios, brouillons, manuscrits de mise au net et épreuves corrigés, pour en rester au modèle paradigmatique des documents) témoignant d'une genèse d'œuvre. Ce matériau génétique n'est pas établi *a priori* comme tel, mais fait rien moins que l'objet d'une construction intellectuelle par le généticien, alors que les recherches antécédentes ont trié assez arbitrairement les feuilles d'un dossier de genèse. Ainsi, pour Pierre-Marc de Biasi, « la critique génétique n'a que peu de chose à voir avec les anciennes études de genèse » : ces dernières ont ceci de défectueux qu'elles se contentent d'un usage éclectique des documents de genèse, tantôt pour identifier les « sources » du texte envisagé, tantôt pour procéder à une analyse stylistique⁸. De son côté, Almuth Grésillon nuance le propos, en soulignant que si la nouvelle discipline s'est élaborée en France, c'est moins en s'opposant aux anciennes études génétiques qu'en suppléant à la quasi-absence d'une tradition véritable en la matière :

Mais si la philologie a en France une relative tradition dans les études anciennes et médiévales, elle n'a jamais vraiment conquis le territoire des études littéraires modernes. C'est même cette absence de tradition philologique qui a, en fin de compte, rendu possible la naissance de la « critique génétique » en France, et c'est cette même singularité historique qui explique que dans des pays à forte tradition philologique — l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, etc. — la critique génétique ait suscité pendant longtemps des échos sceptiques ou perplexes⁹.

On le voit, les termes de mise en rapport de la philologie et de la critique génétique diffèrent selon l'évaluation de l'ancienne discipline dans laquelle les commentateurs voient, tour à tour, une tentative pionnière¹⁰, une approche obsolète ou une méthode peu développée en France dans le domaine de la littérature moderne. Reste à demander si ce ne sont pas la problématisation du travail d'écrivain et la mise au point des fondements théoriques, effectuées par la nouvelle génétique, qui, avec une intelligibilité inédite, éclaire rétrospectivement le potentiel des anciennes explorations

7 Jean-Yves Tadié, *La Critique littéraire au XX^e siècle*, Belfond, 1987, ch. X.

8 Pierre-Marc de Biasi, *La Génétique des textes*, Nathan, 2000, p. 18.

9 Grésillon, *op. cit.*, p. 22.

10 Tadié, *op. cit.*, p. 275.

de manuscrits, tout comme leurs défauts méthodologiques. Auquel cas, quelques éléments précurseurs retrouvés chez les anciens chercheurs auraient des effets rétroactifs, moins périlleux dans le fond qu'on ne le pense pour la revendication des généticiens d'aujourd'hui.

2) Rapports avec le structuralisme

La filiation scientifique et intellectuelle que les généticiens ont officiellement affichée jusqu'ici est celle avec le structuralisme. Aussi paradoxal que cela puisse paraître au premier abord, la génétique textuelle, qui semble avoir proposé le retour à l'instance productrice et à l'histoire de l'œuvre, s'est en effet constituée largement en référence aux prémisses de la critique structuraliste, voire même à « la mort de l'auteur » postulée par Roland Barthes dans son article éponyme¹¹.

Gérard Genette rappelle sur ce point que « la destruction "formaliste" de l'intention auctoriale [...] et la valorisation "structuraliste" de l'autonomie du texte, favorisent l'assomption des matériaux génétiques comme objets littéraires à part entière »¹². Mais comment se peut-il que le rejet de l'intention auctoriale conduise à une revalorisation du travail de l'auteur ? Expliquons-le d'après la thèse de « la mort de l'auteur » qui, par sa force de radicalisation, sert à cerner l'essentiel de la question¹³.

La thèse de « la mort de l'auteur » a tenté de rompre avec l'appréciation conventionnelle de la littérature selon laquelle la valeur de l'œuvre littéraire serait déterminée par l'intention créatrice de l'auteur, conditionnée à son tour par toutes ses données biographiques. Décrétant la caducité du régime traditionnel centré sur l'autorité de l'auteur, Barthes plaide pour le rôle décisif du lecteur comme un sujet qui réactive et actualise la dynamique, inépuisable, toujours plurielle et multiple de l'écriture, et non comme un simple pôle récepteur qui se devrait de reconstituer la volonté originnaire de l'écrivain. On voit que, malgré l'intitulé que porte l'article, son procès constitue, par delà une accusation de l'auteur, une mise en cause fondamentale du rapport univoque et statique entre les trois termes : auteur, écriture, lecteur. Or le critique semble insérer volontairement une distorsion dans son argumentation, avec la conclusion cursive posant la destitution de l'auteur comme condition *sine qua non* de l'avènement du lecteur : « nous savons que, pour rendre à l'écriture son avenir, il faut en renverser le mythe : la naissance du lecteur doit se payer de la mort de l'Auteur »¹⁴. Ce beau mot de justice finale oppose la nouvelle conception du lecteur au régime traditionnel de l'auteur, ceci au lieu de redéfinir à fond l'un et l'autre dans une conceptualisation renouvelée de la chose littéraire, ce qui correspondrait mieux à la

11 Roland Barthes, « La mort de l'auteur », *Œuvres complètes* III, Éditions du Seuil, 2002, pp. 40–45.

12 *L'Œuvre de l'art*, Éditions du Seuil, 1994, p. 223.

13 Pour l'ensemble de la réintroduction de l'auteur par la génétique, voir Michel Contat, « La question de l'auteur au regard des manuscrits », M. Contat (dir.), *L'Auteur et le manuscrit*, PUF, 1991, pp. 7–34.

14 *Op. cit.*, p. 45.

portée de la problématisation de l'article. Car, en fonction de la redéfinition du lecteur, s'imposerait une redéfinition de l'auteur. Si, donc, la génétique textuelle est venue au moment où le manifeste de Barthes était inéluctablement installé pour stigmatiser tout regard porté à l'instance productrice du texte, ce n'est pourtant pas pour s'inscrire en faux contre la thèse barthésienne, mais pour rediscuter ce qu'il était susceptible d'interroger, en questionnant l'écrivain à l'œuvre, qui noue un lien non causal, mais bien actuel et par là même instable et dynamique avec l'écriture.

Par ailleurs, Almuth Grésillon, évoquant la citation de Genette, consigne ce que l'investigation génétique doit, en matière de lecture de l'avant-texte, à l'approche structuraliste :

En effet, le meilleur moyen de cerner les propriétés d'un processus ne consiste-t-il pas, de proche en proche, en une comparaison systématique de deux états successifs, considérés comme provisoirement stabilisés, et susceptibles de représenter deux ensembles de traits, régis — selon l'enseignement structural — par des ressemblances et des différences ?¹⁵

De tout cela, on remarque un double geste constant de la génétique : rejet de la parenté avec les anciennes études philologiques d'une part et affirmation de la proximité avec la critique structuraliste de l'autre. Son succès institutionnel lui attirant bien des rivalités, voire des hostilités¹⁶, il lui a fallu régulièrement exhiber cet acte de filiation pour justifier sa cause.

2. Démarcation restreinte du champ d'investigation

Cette double référenciation est lourde de conséquences, car elle impose à la critique génétique une définition assez contrainte, aussi bien conceptuellement que méthodologiquement. S'appuyant essentiellement sur la notion de sujet écrivain, celle-ci se propose de construire l'espace d'un avant-texte qui montrerait plus ou moins directement le déploiement concret de l'œuvre et de retracer la dynamique imaginaire qui travaille les lignes de force esthétiques dans cet espace. Il est vrai que le concept traditionnel d'auteur, tant critiqué, on l'a vu, comme un terme qui n'est pas à même de rendre compte du dynamisme de l'écriture, est désormais irrévocablement problématique. Et la restriction consécutive de l'instance productrice du texte à cet être qui est à l'œuvre, qui est concrètement *en train d'écrire*, est un gage scientifique qui évite de retomber dans le biographisme à l'ancienne. Or par peur d'arbitraire ou de dérapage, n'est-on pas passé d'un extrême à l'autre, en évacuant trop vite, comme pour l'exorciser, l'épaisseur opérationnelle de ce que l'auteur peut impliquer aux niveaux divers ? Avec le recul du temps, il ressort de cette démarcation initiale quelques éléments à reconsidérer.

15 *La Mise en œuvre*, op. cit., p. 23.

16 Almuth Grésillon, « La critique génétique : origines, méthodes et finalités », *Équinoxe* 16, 1999, p. 14.

Les contours des interventions d'un créateur, qui sont plus ou moins flous, échappent à la définition stricte du corpus génétique. Il convient de rendre leur importance aux seuils avant-textuels (les *para*-avant-textes, si l'on veut), susceptibles d'être impliqués dans l'élaboration d'une œuvre littéraire. Ce ne sont pas seulement les paratextes (préfaces, dédicaces, illustrations, etc.) auxquels on était d'ailleurs relativement indifférent sous ce rapport¹⁷. Mais ce sont aussi, par exemple, les documents qui témoigneraient des interventions d'ordre éditorial de l'écrivain : l'album, la *Correspondance* et les catalogues publiés, particulièrement privilégiés par la génétique balzacienne comme autant de matériaux imprégnés d'efforts de gestion du reclassement, constituent un exemple suggestif qui mérite qu'on s'y attarde¹⁸. Ce qu'il y a de plus novateur dans cet élargissement de l'exploration génétique est sans doute l'attention portée à la stratégie de publication, qui dépasse largement la gestuelle du *scripteur* proprement dit. Car il est question, pour Balzac en l'occurrence, non seulement d'approfondir ses propres réflexions éditoriales, mais aussi et surtout d'entrer en négociation avec ses éditeurs-libraires, en se comportant, par définition, comme détenteur de ses œuvres à l'avance. Les effets de média (quel format choisir, quelle scansion textuelle adopter ?) et la collaboration des éditeurs (qui peuvent être co-auteurs dans une certaine mesure) jouent ainsi un rôle important dans l'évolution des œuvres du romancier, toujours soucieux d'une publication diversifiée¹⁹. La « macrogénétique » (Stéphane Vachon) et la « poétique des supports » (Marie-Ève Thérénty), développées selon cette perspective dans les études balzaciennes, offrent de nouvelles possibilités aux travaux génétiques.

Il reste aussi, dans un autre ordre d'idées, bien des matériaux potentiellement intéressants mais qui ne sont pas encore traités dans l'investigation génétique. Jusqu'ici on ne sait trop comment intégrer, en termes génétiques, les données du vécu de l'écrivain, alors qu'une fois reformulées tant soit peu sous une forme esthétique (mémoire, journal intime, lettres, etc.), elles revêtissent une importance primordiale. Question délicate, car il y aurait danger à revenir, ici encore, au biographisme²⁰. Pourtant, le traitement proposé par Gisèle Séginger pour le dossier du *Lys dans la vallée* semble aussi bien être applicable ailleurs :

Dans le cas du *Lys*, on peut aussi se demander s'il ne faut pas encore ajouter aux dossiers génétiques ce que l'on pourrait appeler l'*archive du vécu*. Les critiques ont déjà souvent repéré les éléments autobiographiques de ce roman. [...] ces

17 Pour la fonction génétique du discours préfaciel, voir notre article, « Pour une génétique du discours préfaciel balzacien. Discours scientifique et réflexion poétique dans la préface originale d'*Illusions perdues* (1837) », à paraître dans les actes du Colloque « La Mise en texte des savoirs » dirigés par Gisèle Séginger et Kazuhiro Matsuzawa.

18 Stéphane Vachon, « La gestion balzacienne du classement : du "catalogue Delloye" aux *Notes sur le classement et l'achèvement des œuvres* », *Le Courrier balzacien*, n° 51, 1993, pp. 1–17.

19 Sur ce point, voir entre autres Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant, *L'An I de l'ère médiatique. Analyse littéraire et historique de La Presse de Girardin*, Nouveau Monde, 2001.

20 « [La critique génétique] n'est possible — faut-il le rappeler — que lorsqu'il existe des traces écrites de la genèse. Cette limitation objective lui sert de garde-fou contre toute spéculation abstraite sur la création et lui assure une précieuse assise dans le réel de l'espace littéraire » (Almuth Grésillon, *Éléments de critique génétique*, PUF, 1994, p. 24).

archives du vécu, domaine non textuel, embarrassent le généticien qui s'appuie sur les traces d'un travail. Or, dans ce cas, il peut tout au plus traiter des témoignages de l'auteur ou de proches pour fonder des hypothèses sur un processus purement mental de transformation, qui aboutit à une textualisation dont on ne voit que les résultats²¹.

Pour terminer, notons que tout en essayant d'élargir le champ d'application de la discipline, nous avons aussi à repenser la méthode de lecture du dossier génétique proprement dit. C'est, encore une fois, l'appréciation des différents états *textuels*, d'inspiration structuraliste, qui domine à ce jour. Mais Almuth Grésillon signale aussi que la prise en compte de « la qualité toute visuelle du manuscrit » fait bel et bien partie du processus d'analyse génétique²². Plus fondamentalement, Louis Hay propose une lecture sémiotique portant principalement l'attention aux traces de la gestuelle multiforme de l'écrivain qui est irréductible aux textes produits — gestion spatiale de la page, insertion de dessins et de griffonnages divers, choix des supports scripturaux, rythme et orientation des tracés, effets d'interruption, etc. —²³. Cependant, une telle lecture n'est pas encore systématiquement mise en place dans l'exercice des études génétiques. Dans cette mesure, le débat de savoir si la génétique, pour avoir audacieusement basculé la fixité du *texte* vers la souplesse de l'*écriture*, parvient à établir une méthode propre de lecture de son objet, n'est pas clos²⁴.

On le voit, la critique génétique, loin d'être indépendante du contexte historique et épistémologique de son époque, s'est constituée précisément en fonction des rapports qu'elle entretenait avec les disciplines contemporaines et concurrentes. Toujours empreinte de ces tensions originaires, elle est aujourd'hui appelée plus que jamais, semble-t-il, à réaffirmer sa portée novatrice dans l'appréhension du texte littéraire. En cela, il est à retenir que l'investigation génétique du corpus balzacien, mise en œuvre avec un retard relatif pour mieux s'adapter à son objet, et pour cette raison moins tributaire du critère méthodologique courant, suggère bien des pistes à suivre dans la perspective d'une génétique plurielle.

21 « Génétique ou "métaphysique littéraire" ? La génétique à l'épreuve des manuscrits du *Lys dans la vallée* », *Poétique* 107, sept. 1996, p. 268.

22 Grésillon, *La Mise en œuvre, op. cit.*, pp. 47–48.

23 Louis Hay, « Pour une sémiotique du mouvement », *La Littérature des écrivains*, José Corti, 2002, pp. 169–199.

24 Voir à ce propos Pierre-Marc de Biasi, « Les six grandes étapes de la recherche en génétique des textes », Aurèle Crasson (dir.), *L'Édition du manuscrit. De l'archive de création au scriptorium électronique*, Louvain-la-Neuve, Academia-bruyant, 2008, pp. 40–41.